



RAPPORT ANNUEL 2017

sur le prix et la qualité
du service public
en matière d'élimination
des déchets



Temps forts 2017	1
Les objectifs à horizon 2020	5
Dijon métropole	11
Le service public	17
Indicateurs financiers.....	41
Annexes	47

Temps forts 2017



ZÉRO DÉCHET

BÉA JOHNSON, PAPESSE DE LA VIE SANS DÉCHETS, EN VISITE À DIJON

Béa Johnson, auteur du best-seller « Zéro Déchet, comment j'ai réalisé 40% d'économie en réduisant mes déchets à moins de 1 litre par an » était à Dijon le samedi 23 septembre 2017, pour une conférence à guichet fermé sur le sujet, à l'université de Bourgogne.

Philosophie, trucs et astuces, et prochains défis, Béa Johnson a aussi répondu aux questions du public.



CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

DIJON MÉTROPOLE S'ENGAGE AVEC L'ADEME



Le 17 mars 2017, Dijon métropole a signé un Contrat d'Objectifs Déchets et Économie Circulaire (CODEC) avec l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, pour mettre en place un plan d'actions sur 3 ans. La collectivité s'engage ainsi à réduire de 10% sa production de déchets entre 2010 et 2020 et à atteindre un taux de valorisation matière et organique de 55% d'ici 2020.

JARDINAGE AU NATUREL

UNE JOURNÉE POUR S'INITIER



Afin de s'initier aux pratiques du jardinage au naturel, 2 journées thématiques ont été organisées en avril et en octobre 2017, sur les 5 déchetteries du territoire. Exposition, conseils, astuces, et échanges avec les ambassadeurs du tri, et les associations Arborescence et Pirouette Cacahuète ont permis d'en apprendre plus sur les techniques de tonte alternative, de paillage, de mulching, d'alternatives aux pesticides. Chaque participant a pu repartir avec du compost ou du broyat.

BIODÉCHETS DES PROFESSIONNELLS

UNE COLLECTE QUI MONTE, QUI MONTE



Depuis mai 2017, dans le cadre d'un test, les professionnels du territoire de Dijon métropole ont la possibilité de faire collecter leurs biodéchets (restes de repas, restes de préparation de repas).

Ainsi, une trentaine de structures ont adhéré à la démarche avec environ 10 tonnes de biodéchets collectés sur le premier mois, contre près de 16 tonnes collectées en décembre 2017, soit une augmentation de près de 45%.

Au total, ce sont un peu plus de 114 tonnes qui ont été collectées et compostées sur l'année.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

RENOUVELLEMENT DE LA CERTIFICATION ISO 50 001 POUR L'UVE

Dans un souci d'amélioration continue et d'optimisation de la performance énergétique, Dijon métropole a mis en place un Système de Management de l'Énergie selon la norme ISO 50 001.

Le site de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) a été certifié en mai 2014 et a passé, avec succès, son premier audit de renouvellement en mai 2017.



Les objectifs à horizon 2020



RÉDUIRE LA QUANTITÉ DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte vise à dépasser le modèle économique linéaire en appelant à une consommation sobre et responsable des ressources, une production moindre des déchets avec un recyclage et une valorisation de ceux-ci en matière première, basculant ainsi vers une **économie circulaire**.

Dans ce cadre, un des premiers objectifs fixé par la loi est de réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés (DMA¹) produit par habitant, entre 2010 et 2020. Dijon métropole s'inscrit dans cette transition et, depuis 2010, les efforts produits par chacun ont permis une baisse de plus de 30 kg de DMA par habitant.

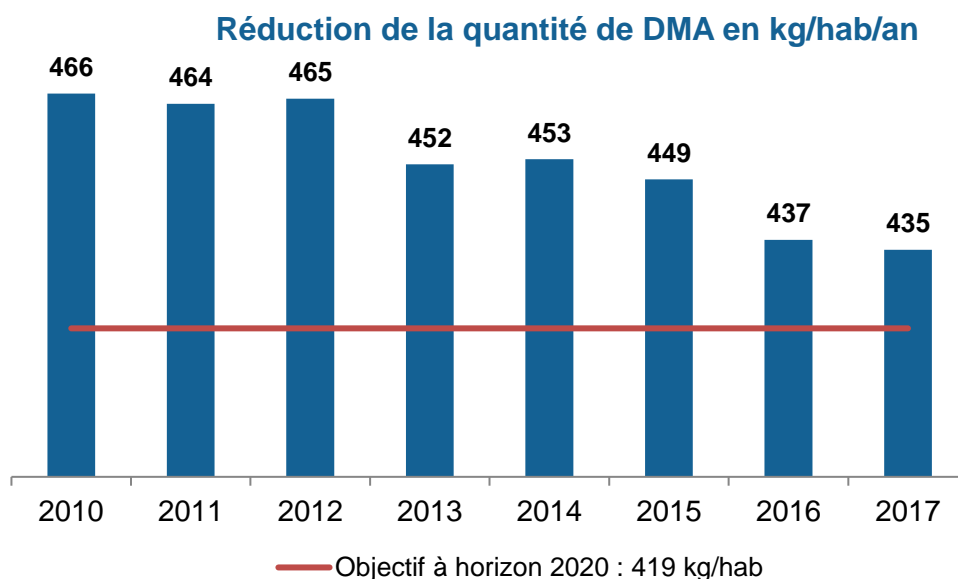
Avec un objectif de 419 kg/hab. en 2020, **plus de la moitié du chemin a déjà été fait dont la plus grosse partie, sur les 3 dernières années alors Continuons dans cette voie !**

419 kg/hab

Objectif en quantité de DMA* par habitant que Dijon métropole s'est fixé à l'horizon 2020

435 kg/hab

Quantité de DMA* par habitant de Dijon métropole en 2017



¹ DMA : Déchets Ménagers et Assimilés (hors gravats) sur la base de la population SINOE

AUGMENTER LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION

De la même façon que pour la prévention des déchets, dans un objectif de basculement vers une économie circulaire, la loi de transition énergétique fixe des objectifs de valorisation des déchets non dangereux non inertes sous forme de matière et organique : 55% en 2020 et 65% en 2025.

En 2017, ce taux atteint les 53%, en tenant compte des mâchefers (y compris les inertes valorisés)² et des ferrailles issues de l'incinération des déchets.

55 %

Taux de valorisation matière et organique que Dijon métropole veut atteindre en 2020

53 %

Taux de valorisation matière et organique de Dijon métropole en 2017 avec mâchefers

38 % sans mâchefers

Ce taux de valorisation prend également en compte la valorisation des déchets organiques c'est-à-dire les déchets verts mais aussi les biodéchets issus des ordures ménagères résiduelles. La loi de transition énergétique préconise en effet la généralisation du tri à la source de ces déchets, pour tous les producteurs avant 2025.

Dijon métropole se mobilise sur cette question et propose, en test depuis la fin du 1^{er} semestre 2017, une collecte des biodéchets des professionnels et des collectivités avec près d'une trentaine de structures concernées (mairies, grandes surfaces, restaurations collectives et scolaires, hôtels, restaurants, établissements de santé...). Sur ces quelques mois de mise en œuvre, plus de 110 tonnes de biodéchets ont déjà été pris en charge et valorisées en compostage.

Si le test devait être pérennisé, la montée en puissance de cette collecte contribuerait à atteindre l'objectif réglementaire sur les prochaines années.



Unité de compostage BLODEPE à SPOY

² Les mâchefers sont les résidus solides issus de la combustion des déchets ménagers. Après une phase de maturation, et s'ils répondent à certaines exigences réglementaires, ils peuvent être valorisés en techniques routières.

AUGMENTER LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE ET DIMINUER LES GAZ À EFFET DE SERRE

La loi fixe comme objectifs la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% entre 1990 et 2030 et la division par quatre de celles-ci entre 1990 et 2050.

94 251
tCO₂e

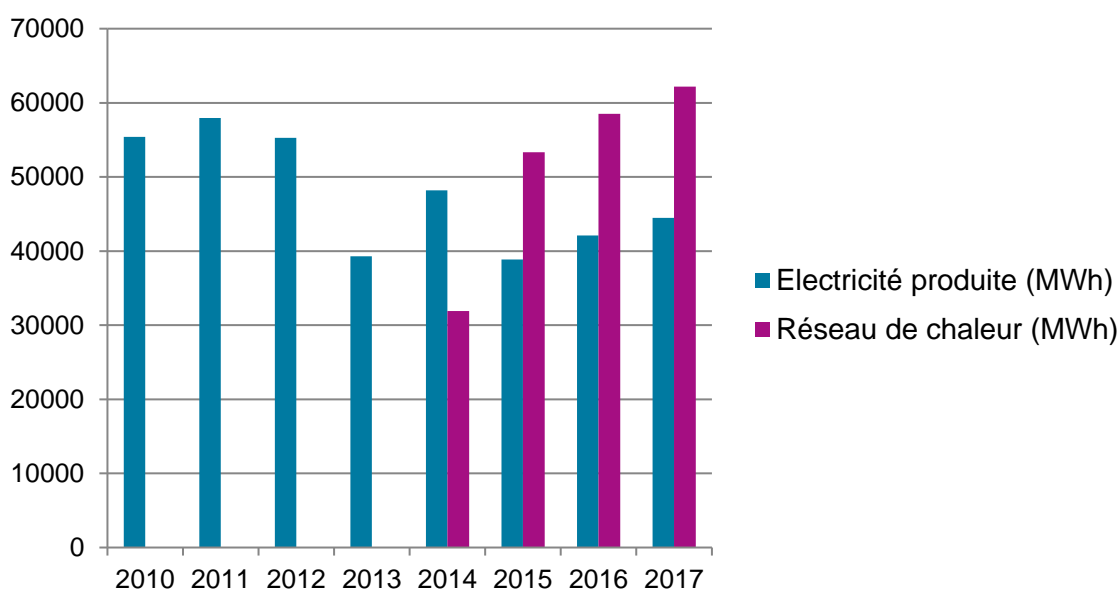
Objectif en tCO₂e que Dijon métropole s'est fixé à l'horizon 2020

104 266
tCO₂e

Quantité de tCO₂e de Dijon métropole en 2014

La gestion des déchets est un des principaux postes producteurs de gaz à effet de serre de Dijon métropole. La réduction du contenu carbone de l'énergie produite par la production de chaleur et d'électricité lors de l'incinération des ordures ménagères est primordiale. Depuis plusieurs années, la production de ces énergies est croissante.

Production d'électricité et de chaleur de l'UVE



LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Selon l'ADEME, chaque français jette environ 20 kg par an de produits alimentaires non consommés, dont 7 kg de produits encore emballés. Au-delà de ces chiffres, les enjeux environnementaux, économiques et éthiques sont particulièrement importants.

Ainsi depuis 2016, en plus du guide « Stop au gaspillage alimentaire » et du Livret de recette des chefs (www.trionsnosdechets-dijon.fr), Dijon métropole propose, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or et l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté, un kit de communication du « Gourmet Bag » et offre 100 boîtes à chaque restaurateur participant. Grâce à ce système, à ce jour, 60 restaurants proposent à leur client de remporter leurs restes alimentaires. La liste des restaurants concernés est disponible sur www.metropole-dijon.fr et www.gourmetbag.fr.

Par ailleurs, dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire (14 octobre), la Ville de Dijon, les commerçants du marché et des associations (Rézo'Fet'Art, Unis-Cité, la Banque alimentaire, le chantier d'insertion Pré Vert, Fruimalin) ont organisé une opération Disco Soupe. Les passants se sont régalez avec des coupes de bettes, de carottes et de navets, issus des invendus, le tout sur une musique entraînante.

Le 21 septembre 2017, ce sont les étudiants ingénieurs d'Agro Sup Dijon, en partenariat avec le CROUS de Dijon et l'Université de Bourgogne qui se sont mobilisés pour organiser une Disco smoothies. 2 000 smoothies ont ainsi été distribués et les étudiants se sont régalez tout en se sensibilisant à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

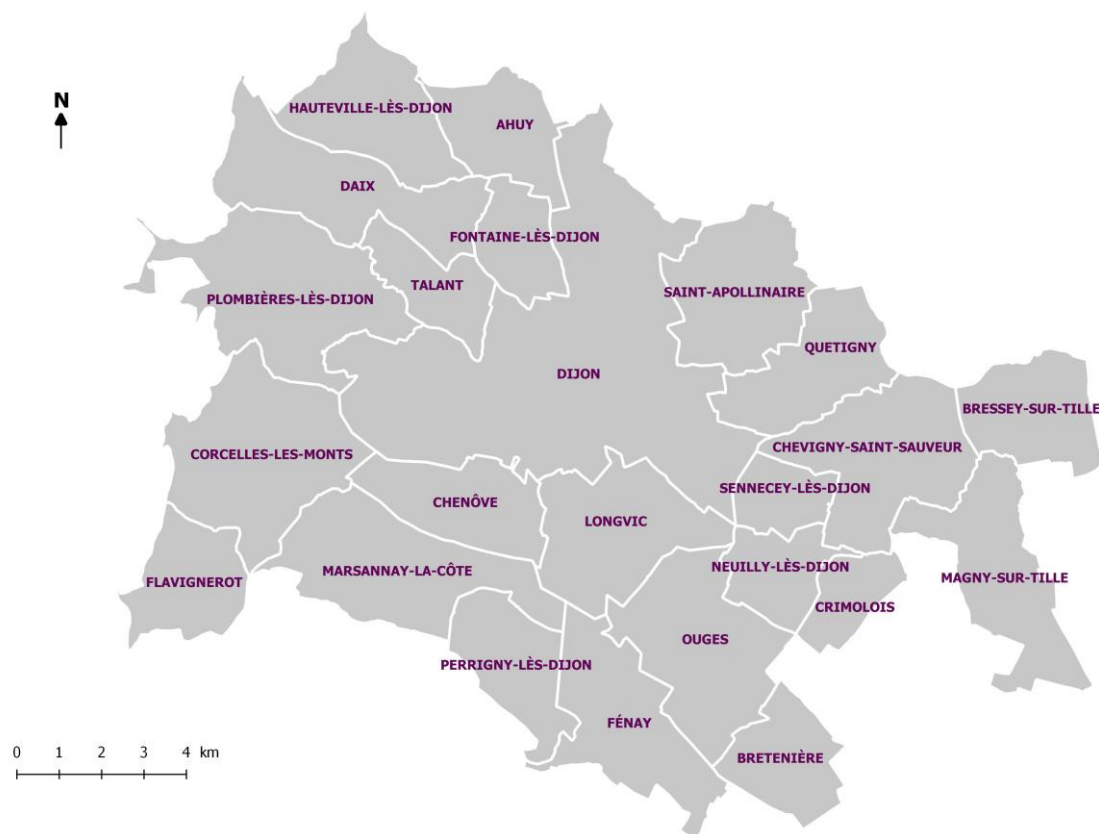
L'opération Disco Soupe, samedi 14 octobre 2017



Dijon métropole



LE TERRITOIRE



256 113 habitants

Nombre d'habitants de Dijon métropole

**24 communes
adhérentes**

Nombre de communes adhérentes de
Dijon métropole

73 %

Taux d'habitat vertical de Dijon métropole

Périmètre d'intervention

Dijon métropole a la compétence d'élimination et de valorisation des déchets des ménages pour ses 24 communes membres. D'autres collectivités lui ont confié, via un marché, la collecte et/ou le traitement de leurs déchets ménagers ou assimilés.

LES MISSIONS ET COMPÉTENCES

Organiser, gérer

Dijon métropole dispose des compétences prévention, collecte, tri et traitement des déchets. La gestion multifilière des déchets du territoire représente un point essentiel pour la collectivité et pour la qualité de vie de ses habitants. Dijon métropole assure en régie la gestion de plusieurs sites de traitement de déchets tels que l'usine d'incinération des ordures ménagères ou encore le centre d'enfouissement technique. La collecte et le tri des déchets sont réalisés par un prestataire de services, Dièze.

Former, informer

En 2017, le service de collecte des déchets a réalisé de nombreuses actions de communication en lien avec la collecte, le tri et la réduction des déchets. Sept ambassadeurs du tri sont régulièrement présents sur le terrain. Parmi les missions, ils animent des ateliers auprès des écoles, sensibilisent les habitants à la qualité du tri en porte-à-porte, forment à l'utilisation des composteurs et organisent diverses manifestations tout au long de l'année.



Collecter, traiter, valoriser



La collecte, le traitement et la valorisation des déchets sont assurés par Dijon métropole pour les 256 113 habitants (population INSEE) des 24 communes qui la composent.

Plus de 120 000 tonnes de déchets de Dijon métropole sont collectées et rejoignent les filières de traitement afin d'être, le plus possible, valorisées ou recyclées.



Partager, développer

La participation de Dijon métropole aux différents réseaux régionaux et nationaux (ADEME, AMORCE, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Centre National du Recyclage) permet un partage d'expériences facilité avec d'autres territoires.

Le service de collecte

- La mise à disposition des bacs de collecte, leur maintenance et réparation
- La mise à disposition de composteurs individuels ou partagés
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des ordures ménagères résiduelles
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des emballages ménagers recyclables
- La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire du verre d'emballage
- La collecte des cartons d'emballage des commerces
- La collecte des objets encombrants
- La collecte en porte-à-porte des déchets verts sur abonnement
- L'accès gratuit aux cinq déchetteries communautaires
- La collecte des sapins en porte-à-porte

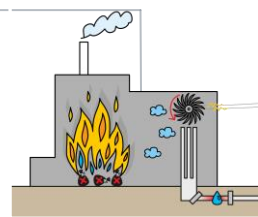
Les principales filières de traitement

Une fois collectés, les déchets rejoignent différentes filières de traitement, notamment :

- L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) (cogénération avec production d'électricité et de chaleur) et chaîne de traitement des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI)
- Le centre de tri avec séparation par catégories de matériaux recyclables (cartons, bouteilles en plastique, aluminium, acier, papiers, emballages pour liquides alimentaires) et orientation vers les filières de recyclage
- Les plateformes de compostage des déchets verts
- Le centre d'enfouissement technique pour les déchets ultimes

LE SERVICE DE COLLECTE ET DE VALORISATION DES DÉCHETS

SERVICE UVE*, COLLECTE DES DÉCHETS, RESEAU DE CHALEUR



SENSIBILISATION et COMMUNICATION

Pilotage



Information des usagers sur le tri, la prévention et la gestion des déchets



Actions de prévention des déchets



PRECOLLECTE et COLLECTE

Pilotage



Fourniture des bacs et colonnes



Lavage et maintenance des équipements de précollecte



Collecte des ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, verre d'emballage, déchets verts et objets encombrants



Gestion des gros producteurs



Gestion des déchetteries



Gestion des ressourceries



TRI, TRAITEMENT et VALORISATION

Pilotage



Incinération des ordures ménagères



Traitement des DASRI



Enfouissement



Tri et valorisation des déchets d'emballage et journaux magazines



Valorisation du verre d'emballage



Compostage des déchets verts en porte-à-porte



Transport et traitement des déchets de déchetteries



Prestation

Régie

49 employés

relevant de la fonction publique

Formation des agents

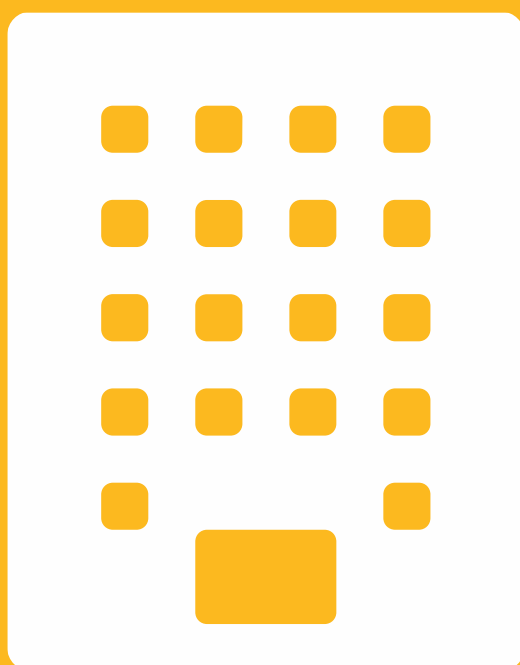
Dans le cadre du plan de formation 2016-2019, diverses formations ont été proposées aux agents de Dijon métropole.

De la formation personnelle à la formation professionnalisante, en passant par la préparation aux concours ou examens, 46 agents ont été concernés en 2017.

Les thèmes abordés varient d'une formation à l'autre. En 2017 les domaines concernés étaient la sécurité, l'informatique et systèmes d'information, le développement personnel, le social, la santé, les finances et la gestion financières, le génie technique ou encore l'environnement.



Le service public



INFORMER ET DONNER LES CLÉS POUR AGIR



Site internet



Campagnes d'affichage

127 098 visiteurs

sur le site internet

www.trionsnosdechets-dijon.fr

Soit une progression de **82%** par rapport à 2016

7 ambassadeurs du tri

pour des actions d'accompagnement en matière de tri et de réduction des déchets

85 animations

Ambassadeurs du tri

UNE QUESTION PRATIQUE SUR VOS DÉCHETS ?

Pour toute demande, un seul n° de téléphone :

0 800 12 12 11 Service & appel gratuits

En 2017, **17 795** appels ont été reçus par le centre d'appel.

S'informer et se sensibiliser

Les ambassadeurs du tri et de la prévention des déchets réalisent des animations afin de sensibiliser les usagers aux gestes de réduction et de tri des déchets au quotidien et les informer sur le recyclage des déchets, notamment à l'aide de jeux ludiques. En 2017, **85 animations** ont été organisées pour un total de près de **10 000 personnes sensibilisées**.

La prévention passe par la promotion des éco-gestes à la maison et au bureau et l'éco-consommation pour réduire nos déchets. Sensibiliser les jeunes à la réduction des déchets est un des axes du plan d'actions. Ainsi des établissements scolaires sont accompagnés dans leur pratique de tri et de réduction des déchets comme le CROUS de Dijon, le lycée Eiffel et des écoles élémentaires. Un diagnostic sur les pratiques de lutte contre le gaspillage alimentaire a également été réalisé au sein de la cuisine centrale de Dijon et un échantillon de restaurants scolaires afin de définir des axes de travail sur 2018-2019.

La sensibilisation au tri des déchets recyclables passe par des interventions en porte-à-porte via la distribution de flyers en complément du discours des ambassadeurs. Les tablettes que ces derniers utilisent leur permettent de traiter en direct les interventions et de promouvoir le site internet « trions nos déchets ». La qualité du tri est vérifiée par secteur et permet de cibler leurs actions de sensibilisation.

Les ambassadeurs ont été invités à participer à des journées à thèmes telles que : le village goût nutrition santé, la fête de la biodiversité, la disco smoothie, le village de la réparation...



Réduire la quantité de nos déchets !

Afin de prolonger la durée de vie des produits, le réemploi, la réparation, la location et l'usage collectif sont mis en avant : un annuaire en ligne de la « 2^{ème} vie des objets » est disponible sur le site « trions nos déchets » de Dijon métropole. Des événements sont organisés pour faire connaître les métiers de la réparation. Un marché de Noël du réemploi a lieu chaque année. Par ailleurs, Dijon métropole a signé une convention avec Recyclade, association qui collecte, valorise et vend les objets destinés à être jetés.



Un autre objectif consiste à réduire et détourner le flux de textiles présent dans les ordures ménagères en privilégiant leur valorisation via des filières de réemploi ou de recyclage. On dénombre désormais **99 points de collecte** sur le territoire.



À ce jour, 30% des boîtes aux lettres sont équipées de Stop Pub ce qui est supérieur à la moyenne nationale qui est à 15,2%.

Des actions en direction des professionnels sont également engagées. Pour la 3^{ème} année consécutive, 51 commerçants et artisans ont adhéré à l'opération « Mon commerce, ma ville, mon environnement » (4 sur Quetigny et 47 sur Dijon). De plus, en partenariat avec les chambres consulaires et l'ADEME, l'action d'Écologie Industrielle et Territoriale a été définie et débutera en 2018.

Mieux gérer nos déchets verts

Détourner les biodéchets des ordures ménagères passe par le développement du compostage individuel et du compostage partagé. Depuis fin 2000, Dijon métropole a lancé une opération de promotion du compostage dénommée « Composter, c'est facile » : mise à disposition de composteurs de 400L et de 600L en échange d'une caution. Depuis 2015, la métropole développe le dispositif en pied d'immeuble, au sein d'un quartier, ou au cœur de jardins partagés.

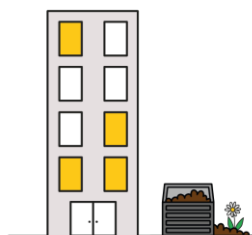
Diverses actions ont été menées dans l'optique de diminuer la production de déchets verts ainsi que l'utilisation de produits phytosanitaires via la promotion des pratiques de jardinage au naturel. Depuis 2012, les sapins de Noël sont également collectés et broyés afin d'être réutilisés en paillage aux pieds des plantations des espaces verts communaux.

Des ateliers en déchetteries sur « Comment valoriser les déchets verts au jardin ? » ont été animés par les associations Pirouette Cacahuète et Arborescence lors de la Semaine Européenne du Développement Durable ainsi que lors de divers évènements (Apidays, Fête de la nature...).

132 heures
d'animation
consacrées à la
sensibilisation au
jardinage naturel



667 heures
d'animation
consacrées au
compostage



52 sites
de compostage partagé

257
nouveaux
composteurs en
habitat individuel



26%
des habitats
individuels
possèdent un
composteur



PRÉCOLLECTE

Pour la collecte en porte-à-porte



Ordures
ménagères
résiduelles

Déchets
recyclables

Verre
d'emballage

Déchets
verts

Les dispositifs de collecte en porte-à-porte

148 369 bacs
sur le territoire
de Dijon métropole

**65 518 bacs ordures
ménagères résiduelles**

**58 630 bacs déchets
recyclables**

**19 871 bacs verre
d'emballage**

4 350 bacs déchets verts

7 203
bacs livrés

9 811
bacs réparés

3 714
bacs recyclés

Ainsi que **94 bacs** de collecte des biodéchets auprès
des établissements produisant plus de 10 tonnes par an

Pour la collecte en apport volontaire



Centre-ville

Bailleurs

Verre
d'emballage

Les dispositifs de collecte en apport volontaire

592 bornes
sur le territoire

**183 bornes ordures
ménagères résiduelles**

**120 bornes déchets
recyclables**

**289 bornes verre
d'emballage**

17

bornes supplémentaires installées

203 bornes de surface

133 bornes semi-enterrées

256 bornes enterrées

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER NOTRE SERVICE

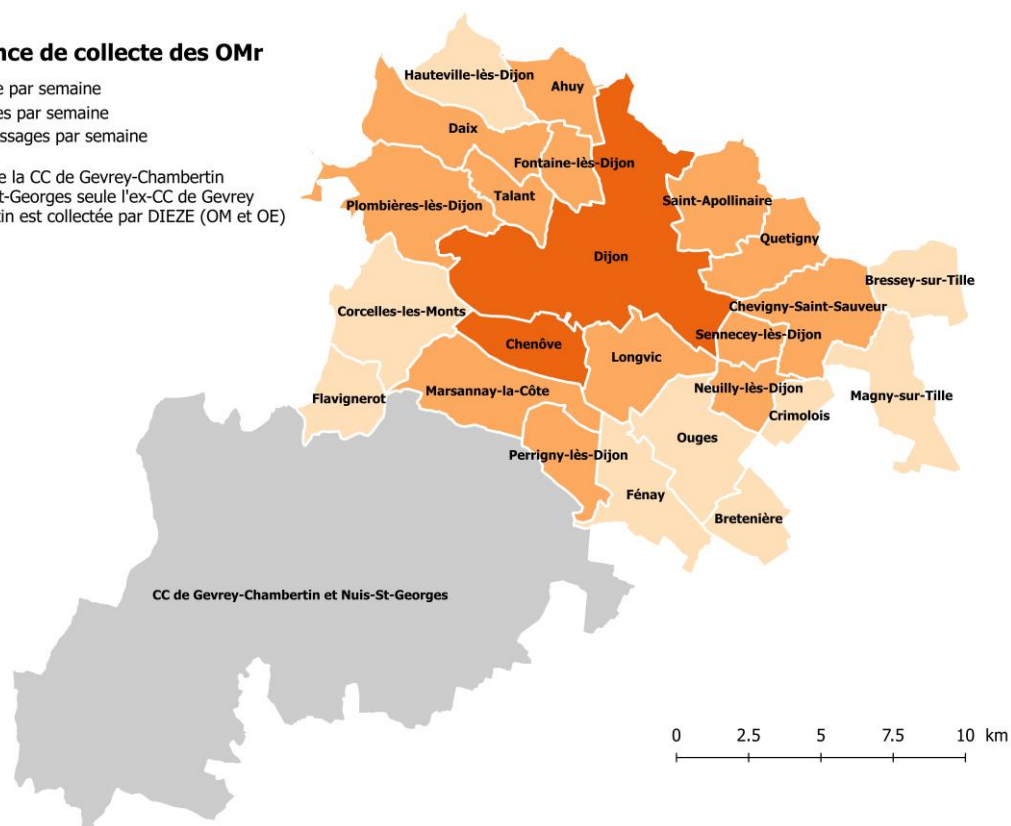
Pour nous aider à maintenir la propreté de votre rue et faciliter le travail des opérateurs, veuillez ne pas laisser de débris aux pieds des bornes et respecter les consignes de tri.

COLLECTE

Fréquence de collecte des OMr

- 1 passage par semaine
- 2 passages par semaine
- 2 ou 3 passages par semaine

Au sein de la CC de Gevrey-Chambertin & Nuits-St-Georges seule l'ex-CC de Gevrey Chambertin est collectée par DIEZE (OM et OE)



La collecte des **déchets recyclables** est effectuée à raison d'un passage par semaine, sauf à Corcelles-les-Monts et Flavignerot où elle a lieu tous les quinze jours.

Les moyens matériels de Dijon métropole

Dijon métropole est propriétaire des locaux et des bennes de collecte des ordures ménagères (46 véhicules) mis à disposition du prestataire de collecte.

La distance parcourue en 2017 par les bennes est de 770 176 km. Cela représente une diminution d'1,3% de kilomètres parcourus par rapport à l'année 2016.



Performances de Dijon métropole en 2017

86 300 t

Total des ordures ménagères et assimilées⁴ de Dijon métropole collectées

- 5 354 t

Baisse des tonnages d'ordures ménagères et assimilées collectées par rapport à 2010

338,8 kg/hab.

Production d'ordures ménagères et assimilées par habitant (moyenne nationale ADEME à 339 kg/hab./an)

- 9,8 %

Baisse de la quantité d'ordures ménagères et assimilées collectées par habitant par rapport à 2010

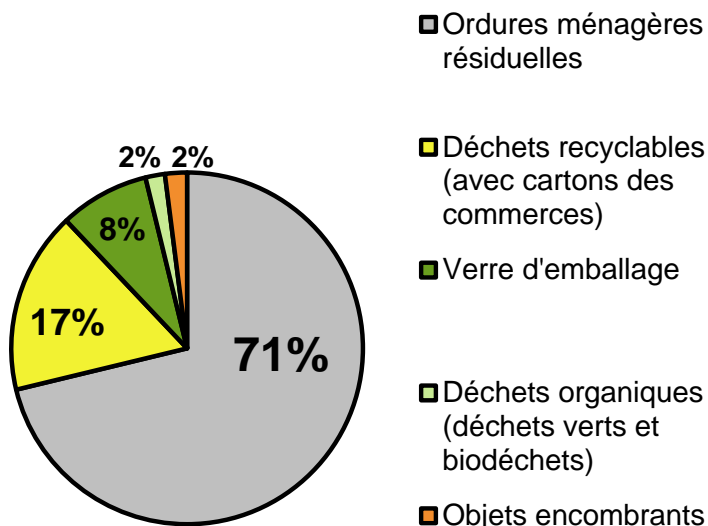


⁴ Ordures Ménagères et Assimilées : ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables, papiers/cartons de déchetteries et verre d'emballage – Population SINOE

Répartition des tonnages des déchets ménagers et assimilés⁵ collectés (hors déchetterie)

89 585 t

Total des déchets ménagers et assimilés collectés sur le territoire de Dijon métropole



Production de déchets ménagers et assimilés collectés par habitant et par an

Déchets organiques

■ 6,3 kg/hab.

Objets encombrants

■ 7,1 kg/hab.

Verre d'emballage

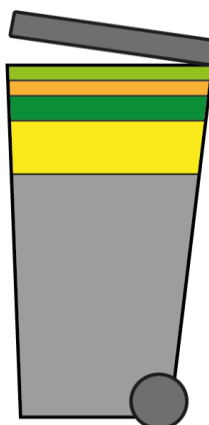
■ 29,0 kg/hab.

Déchets recyclables

■ 58,8 kg/hab.

Ordures ménagères résiduelles

■ 250,5 kg/hab.



⁵ Déchets ménagers collectés et assimilés : ordures ménagères résiduelles, déchets recyclables (avec cartons des commerciaux), verre d'emballage, objets encombrants, déchets organiques (déchets verts et biodéchets) – Population SINOE

Ordures ménagères résiduelles

63 804 t

Total des ordures ménagères résiduelles collectées sur Dijon métropole

250,5 kg/hab.

Production d'ordures ménagères résiduelles par habitant

- 0,8%

Baisse de la quantité d'ordures ménagères résiduelles par habitant, par rapport à 2016



68 946 t
2010



65 621 t
2013



64 071 t
2015



63 804 t
2017

AIDEZ-NOUS À AMÉLIORER NOTRE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre des difficultés lors des ramassages. Votre civisme peut l'aider en :

- Déposant vos ordures ménagères résiduelles dans des sacs avant de les mettre dans les bacs
- Évitant toute présentation en vrac (sans sac et sans bac)
- Indiquant quand votre bac est cassé
- Demandant un rendez-vous pour tout objet encombrant
- Présentant les déchets conformes à la collecte (déchets verts, gravats, DEEE⁶ et déchets dangereux des ménages doivent être emmenés en déchetterie)

Collecte des déchets des professionnels



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la redevance spéciale pour les gros producteurs d'ordures ménagères résiduelles s'applique lorsque le producteur produit un volume hebdomadaire compris entre 1 200 et 30 000 litres.

Elle comprend la mise à disposition de bacs (de 120l à 660l), les collectes hebdomadaires et le traitement des déchets.

En 2017, 508 contrats lient des professionnels avec Dijon métropole pour la gestion de leurs déchets.

⁶ DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques

Déchets recyclables (hors cartons des commerces et collectes en déchetteries)

13 768 t

Total de déchets recyclables collectés sur Dijon métropole

54,0 kg/hab.

Production de déchets recyclables par habitant

+ 0,8 %

Hausse de la quantité de déchets recyclables par habitant, par rapport à 2016



14 527 t
2010



13 569 t
2013



13 460 t
2015



13 768 t
2017

À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !



Les déchets recyclables doivent être placés dans le bac à couvercle jaune ou le point tri.

Ils comportent :

Les bouteilles et flacons plastiques, y compris les bouteilles d'huile alimentaire

Les cartons, boîtes et suremballages, briques alimentaires, vidés et présentés à plat

Les papiers, cahiers, annuaires – **Les journaux, revues, magazines** (sans le film plastique)

Les emballages métalliques



ATTENTION !

Pas de pot de yaourt ni de crème, sac et film plastique, gobelet, barquette plastique ou polystyrène !



Verre d'emballage

7 398 t

Total de verre d'emballage collecté sur Dijon métropole

29,0 kg/hab.

Production de verre d'emballage par habitant

+ 0,5 %

Hausse de la quantité de verre d'emballage par habitant, par rapport à 2016



À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !

Pots en verre, bouteilles en verre et bocaux en verre.

ATTENTION ! pas de bouchons, couvercles, capsules, ampoules, vaisselle et objets décoratifs en porcelaine ou en cristal, verres à boire, miroirs !

Objets encombrants

1 808 t

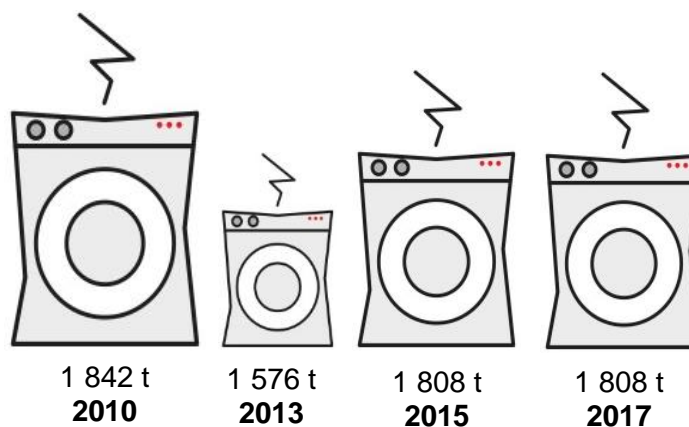
Total des objets encombrants collectés sur Dijon métropole

7,1 kg/hab.

Production d'objets encombrants par habitant

- 5,9 %

Baisse de la quantité d'objets encombrants par habitant par rapport à 2016



DEEE & Ferraille

En 2017, 61 tonnes de DEEE et 9 tonnes de ferraille ont été collectées et valorisées via la collecte des encombrants

QUELS OBJETS ENCOMBRANTS ?

Il s'agit des déchets qui, en raison de leur poids et de leur volume, ne peuvent pas être pris en charge par les collectes traditionnelles. Ce sont notamment **les meubles, les matelas, les gros appareils ménagers...** Les habitants de Dijon métropole disposent d'un service de collecte en porte-à-porte sur rendez-vous pris via le numéro vert ou le site internet www.trionsnosdechets-dijon.fr

Déchets verts (hors collecte des sapins de Noël et collecte en déchetteries)

1 487 t

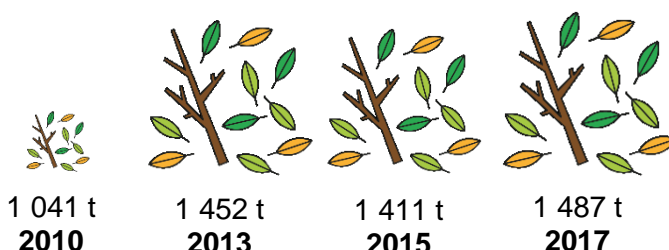
Total de déchets verts collectés sur Dijon métropole

5,8 kg/hab.

Production de déchets verts par habitant

- 10,6 %

Baisse de la quantité de déchets verts par habitant par rapport à 2016



Une convention pour une collecte spécifique

Chaque foyer souhaitant bénéficier de la collecte des déchets verts doit **souscrire à un abonnement** pour 46 € comprenant 37 semaines de collecte hebdomadaire.

Cela comprend : **1 bac de 240 L, la collecte des déchets verts une fois par semaine et leur traitement.**

Lors de l'année 2017, 3 913 usagers ont bénéficié de ce service, ce qui représente une augmentation de 178 conventions par rapport à 2016.

QUELS DÉCHETS VERTS ?

Tontes de pelouse, feuilles mortes, fleurs fanées, tailles de haies et branches ayant un diamètre inférieur à 10 cm.



En plus des déchets verts collectés sur abonnement, **près de 70 tonnes de sapins de Noël**, collectés en porte-à-porte et en déchetterie, ont été valorisées en 2017.

Les conifères ont été broyés et transformés en paillage pour les espaces verts des communes de Dijon métropole.

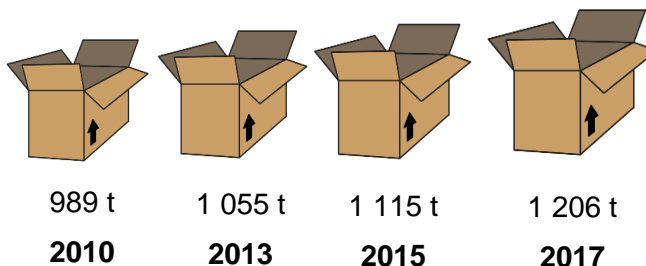
Cartons des commerces

1 206 t

Total de cartons des commerces collectés sur Dijon métropole

+ 3,9 %

Hausse de la quantité de cartons des commerces collectée par rapport à 2016



À DÉPOSER EN VRAC, PAS DANS UN SAC !

Les cartons d'emballage non souillés ou imprimés, démontés et pliés, sont collectés une fois par semaine dans les zones d'activité et deux fois par semaine en centre-ville de Dijon.



ATTENTION !

Pas de cartons mouillés, souillés par des graisses ou de la peinture, de polystyrène, de classeurs et de papier peint !

Biodéchets des gros producteurs

114 t

Total de biodéchets des gros producteurs collectés sur Dijon métropole



114 t

2017

ZOOM SUR LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

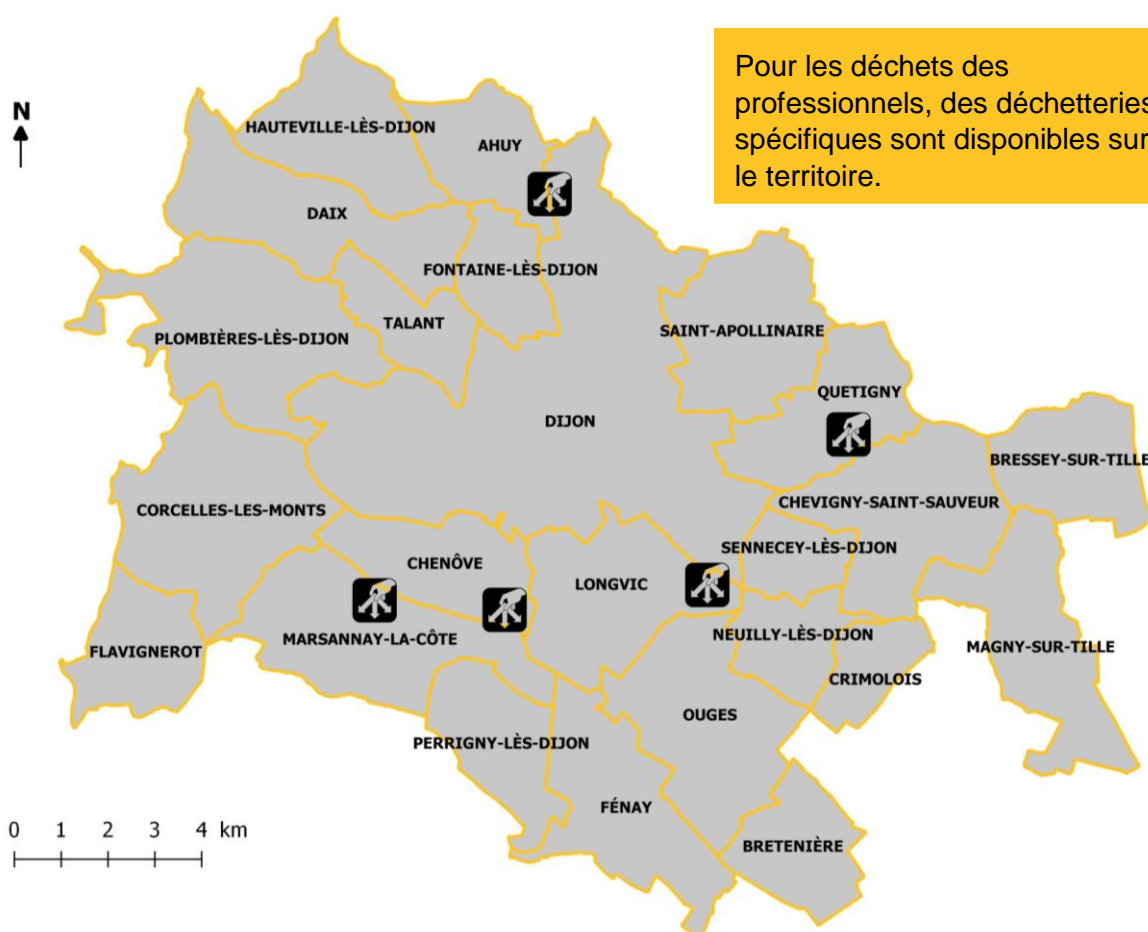


En mai 2017, Dijon métropole a mis en place un test d'une collecte de biodéchets auprès de professionnels volontaires.

Cette collecte spécifique concerne les établissements volontaires, soit 29 gros producteurs.

Un accompagnement a été réalisé auprès des usagers du service et des mesures ont été prises afin d'éviter toutes nuisances.

DÉCHETTERIES DES PARTICULIERS



Pour les déchets des professionnels, des déchetteries spécifiques sont disponibles sur le territoire.

- Chenôve** Rue de Longvic
Tél : 03 80 58 87 32
- Dijon** Rue Alexander Fleming
Tél : 03 80 23 94 94
- Longvic** Rue Jules Guesde
Tél : 03 80 68 03 91
- Quetigny** Bd de la Croix Saint Martin
Tél : 03 80 71 03 13

- Marsannay-la-Côte**
Chemin rural n°15
dit « Chemin aux Vaches »
Tél : 06 77 12 63 12

Hiver (du 01/11 au 30/04) :

Lundi – Vendredi : 9-12h et 14-18h
Samedi : 9-13h et 14-18h
Dimanche : 9-12h

Été (du 01/05 au 31/10) :

Lundi – Vendredi : 9-13h et 14-19h
Samedi : 9-19h
Dimanche : 9-13h

Hiver (du 01/11 au 30/04) :

Lundi – Vendredi : 9-12h et 14-17h
Samedi : 9-13h et 14-17h
Dimanche : 9-12h

Été (du 01/05 au 31/10) :

Lundi – Vendredi : 9-13h et 14-18h
Samedi : 9-18h
Dimanche : 9-13h

Fermetures : 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

32 634 t
Total des déchets (hors verre) des particuliers collectés en déchetteries

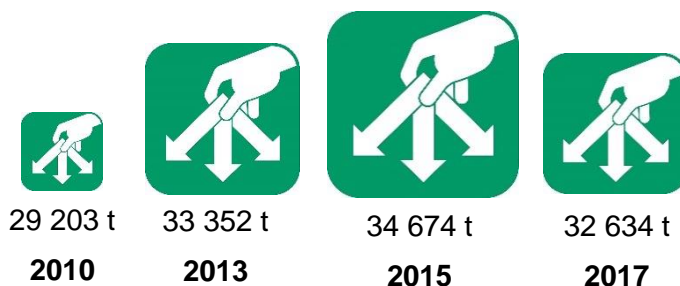
455 078
Nombre de visites en déchetteries

- 1,6 %
Baisse de la fréquentation depuis 2016

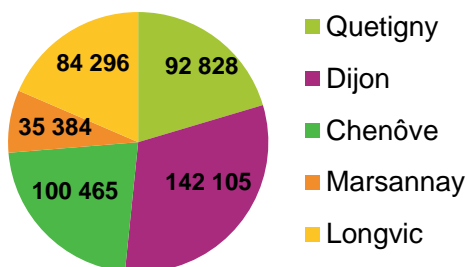
5 déchetteries au service des particuliers



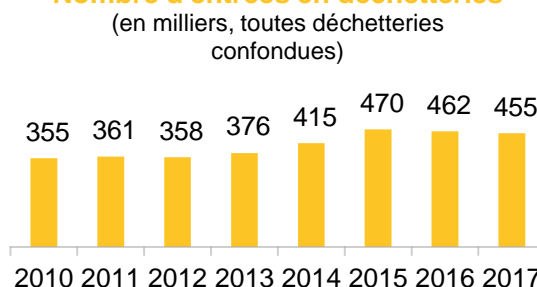
Évolution des tonnages de déchets de déchetterie collectés (hors verre)



Répartition des fréquentations en 2017



Nombre d'entrées en déchetteries



Accéder aux déchetteries

L'accès aux déchetteries est **gratuit** et strictement réservé aux particuliers résidant sur le territoire de Dijon métropole. Les véhicules admis sont limités à 1,9 m de hauteur et à 3,5 t de PTAC. Les agents à l'accueil sont chargés de la sécurité et du bon fonctionnement des sites : merci de suivre leurs consignes !

Pour toute demande de dérogation, veuillez contacter le service collecte et tri :

- **par téléphone**, au 03 80 76 40 76
- **par mail**, à collecteselective@metropole-dijon.fr

**Les dépôts extérieurs sont interdits
sous peine de poursuites**

Les déchets de déchetteries



9 226 t

DECHETS VERTS

Valorisation organique



3 968 t

BOIS/PLASTIQUES

Valorisation matière



1 330 t

PAPIERS/CARTONS

Valorisation matière



55 t

PNEUMATIQUES

Utilisation en revêtement ou incinération



3 405 t

INCINERABLES

Valorisation énergétique



1 154 t

FERRAILLES

Fabrication de nouveaux produits métalliques



269 t

TEXTILES

Réutilisation ou valorisation en chiffons industriels ou isolants thermiques



1 133 t

DEEE (y compris tubes fluorescents)

Réutilisation ou recyclage



1 094 t

OBJETS REUTILISABLES

Réparation et réutilisation



15 t

HUILES DE FRITURE

Fabrication de biocarburant



37 t

HUILES DE VIDANGE

Fabrication de nouvelles huiles moteur ou valorisation énergétique



33 t

BATTERIES

Neutralisation des acides et valorisation des métaux



55 t

AMIANTE-CIMENT

Stockage en centre d'enfouissement



10 074 t

DEBLAIS GRAVATS

Stockage en centre d'enfouissement



534 t

PLAQUES DE PLÂTRE

Fabrication de plaques de plâtre



11 t

PILES

Valorisation matière



241 t



AUTRES DDS/DDM

Valorisation matière et énergétique

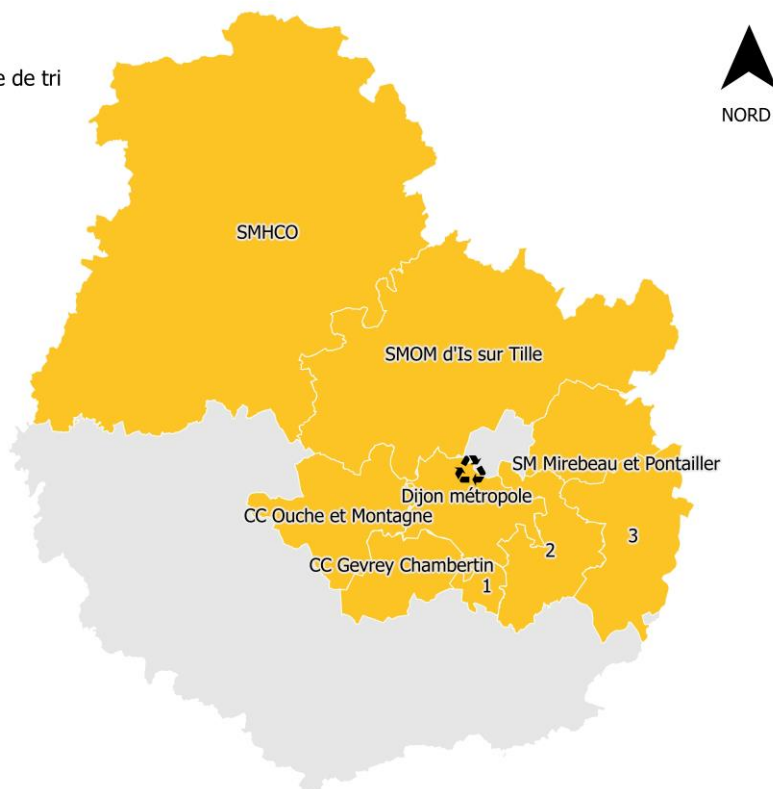


TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Centre de tri

-  Centre de tri
-  Territoires non adhérents au centre de tri
- 1 : CC Sud Dijonnais
- 2 : SMICTOM de la Plaine Dijonnaise
- 3 : CAP Val de Saône

Des déchets recyclables issus d'autres départements limitrophes ont également été reçus. Il s'agit des déchets du SIEEEN, de Dôle et de Sichamps



Le centre de tri est destiné à trier, mais aussi à orienter vers les filières de recyclage, les emballages tels que les cartons, les cartonnettes, les emballages pour liquides alimentaires (tétra-pack), les bouteilles en plastique (PET, PEHD), l'aluminium, et l'acier ainsi que les papiers tels que les gros de magasins, les journaux, les revues et les magazines (JRM).

Les caractéristiques techniques

Capacité de l'installation :	30 000 t/an
Taux d'utilisation du centre de tri :	95,09 %
Performance de tri :	8,2 t/h
Nombre d'heures d'insertion :	56 511 h



25 418 t

Total des déchets recyclables reçus sur le centre de tri

23 499 tonnes triées

1 919 tonnes uniquement conditionnées

ISO 14001 et **ISO 50001**

Une installation certifiée



15 113 tonnes

Total des déchets recyclables de Dijon métropole reçus sur le centre de tri

13 771 tonnes triées

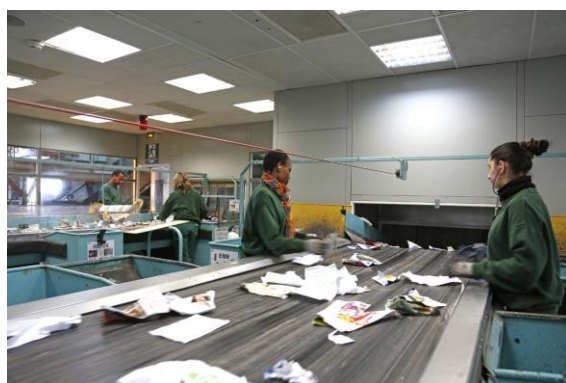
1 342 tonnes uniquement conditionnées

17,6 %

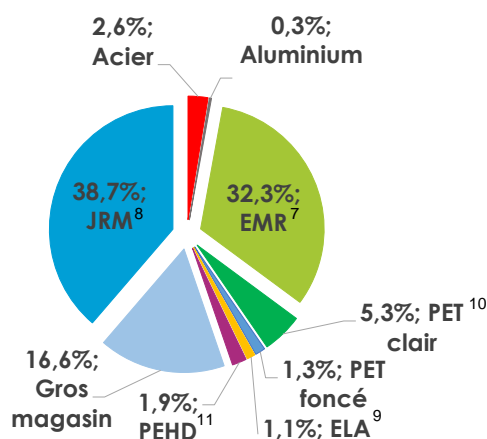
Part des refus de tri de Dijon métropole

47,7 kg/hab.

Quantité de déchets recyclables par habitant de Dijon métropole réceptionnés par les filières de recyclage



Répartition des flux de Dijon métropole issus du centre de tri et évacués vers les filières de recyclage



⁷ EMR : Emballages Ménagers Recyclables

⁸ JRM : Journaux Revues Magazines

⁹ ELA : Emballages Liquides Alimentaires

¹⁰ PET : Polytéréphtalate d'éthylène (Bouteilles plastiques)

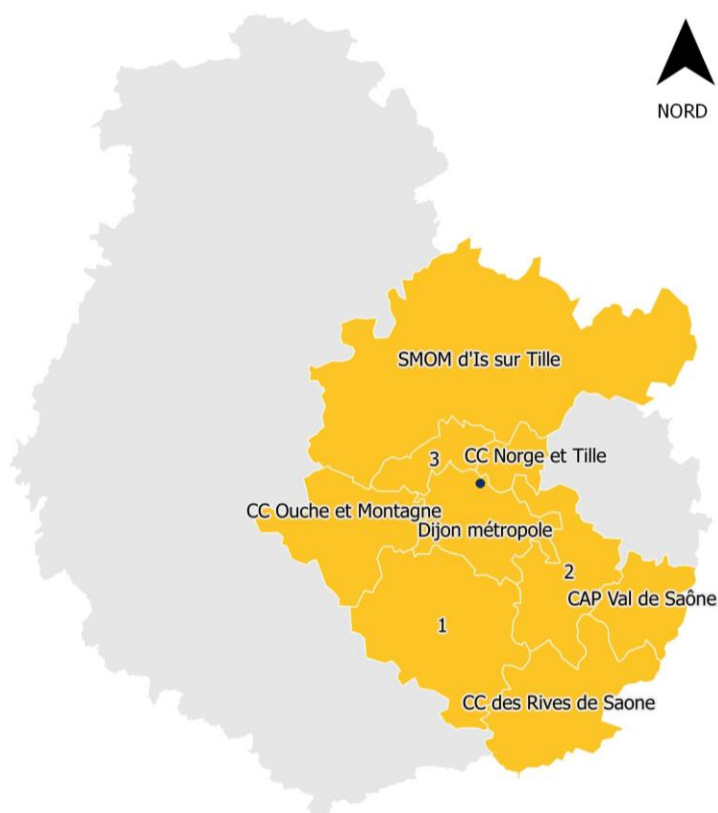
¹¹ PEHD : Polyéthylène haute densité (Bidons)

Unité de valorisation énergétique

- Incinérateur
 - Territoires non adhérents à l'UVE
- 1 : CC Gevrey-Chambertin et Nuits-St-Georges
2 : SMICTOM de la Plaine Dijonnaise
3 : CC de Forêts, Seine et Suzon (via le SMOM d'Is s/ Tille)



Les déchets du SYTEVOM de Noidans le Ferroux, des SYDOM du Jura et de Strasbourg sont acheminés vers l'UVE



10 0 10 20 30 40 km

L'incinération des ordures ménagères vise à réduire le volume de déchets à traiter. Elle permet la maîtrise des polluants (tous les rejets sont aujourd'hui parfaitement contrôlés) et la création d'énergies.

Les caractéristiques techniques

Capacité de l'installation :	140 000 t/an
Taux de fonctionnement des fours :	90 %
Productivité moyenne :	8 000 h
Surveillance des rejets :	teneur très faible en polluants



134 975 t

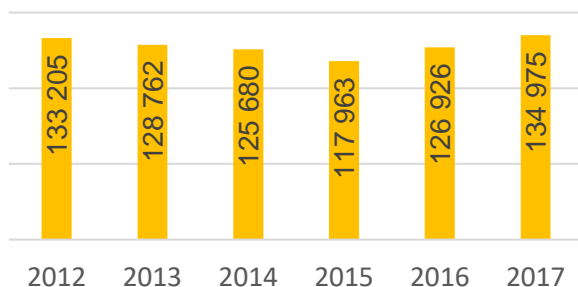
Total des déchets reçus sur l'usine
Dont **129 567 tonnes incinérées**
1 396 tonnes détournées en enfouissement
Et **4 012 tonnes d'évaporation et de fond de fosse**¹²

ISO 14001 et ISO 50001

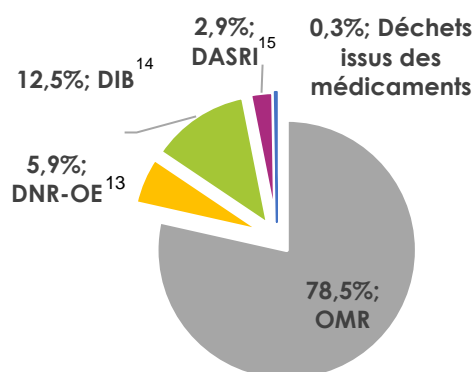
Une installation certifiée



Evolution des tonnages réceptionnés à l'UVE



Répartition des tonnages réceptionnés en 2017



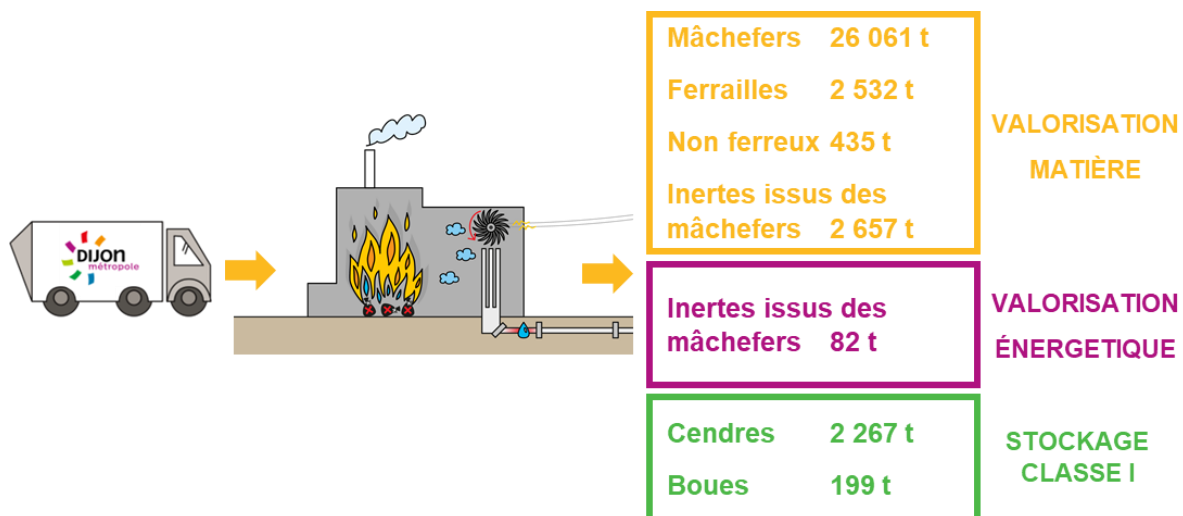
¹² **Déchets en fond de fosse** : déchets qui, à la fin de l'année, restent dans la fosse de l'incinérateur

¹³ **DNR-OE** : Déchets non recyclables Objet Encombrants

¹⁴ **DIB** : Déchets Industriel Banals

¹⁵ **DASRI** : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

Flux sortants

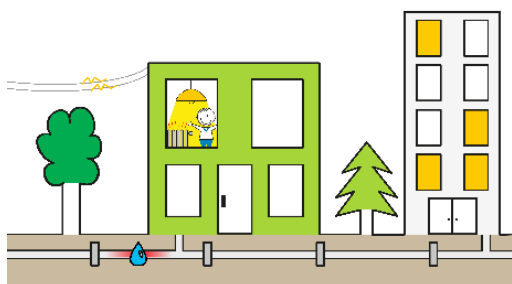
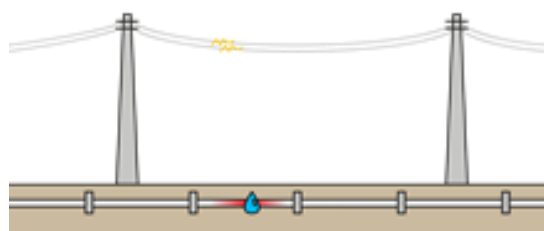


Le groupe turbo alternateur

Depuis 2006, il transforme la vapeur produite par la combustion des déchets en électricité revendue à EDF.

44,48 GWh, électricité produite en 2017

84 %, taux de valorisation énergétique en 2017 (PE avec correction climatique).



Le réseau de chaleur urbain

Depuis octobre 2013, Dijon métropole valorise l'énergie thermique produite par l'incinération des déchets dans le réseau de chaleur.

62,2 GWh thermiques, quantité d'énergies valorisées sur le réseau en 2017

Le centre d'enfouissement technique des déchets inertes en réhabilitation

147 880 t

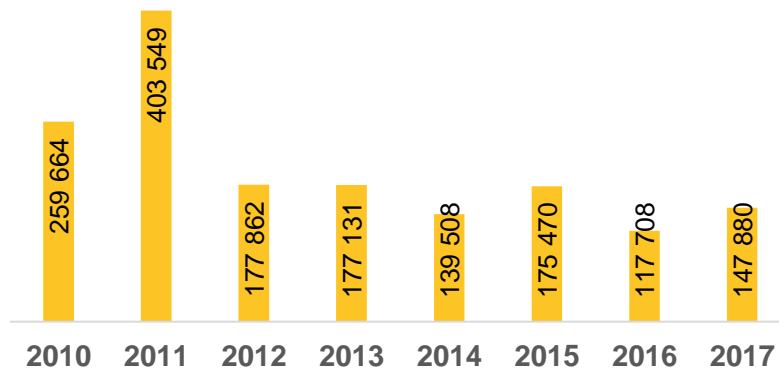
Total des déchets inertes reçus sur le centre d'enfouissement technique

- 43%

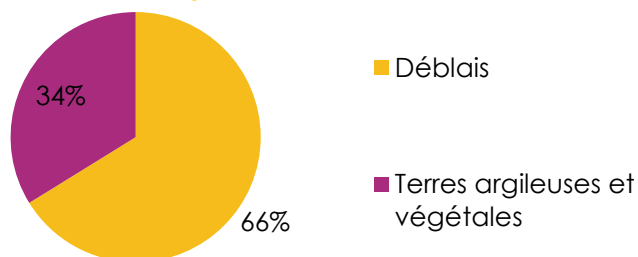
Baisse de la quantité de déchets stockés par rapport à 2010



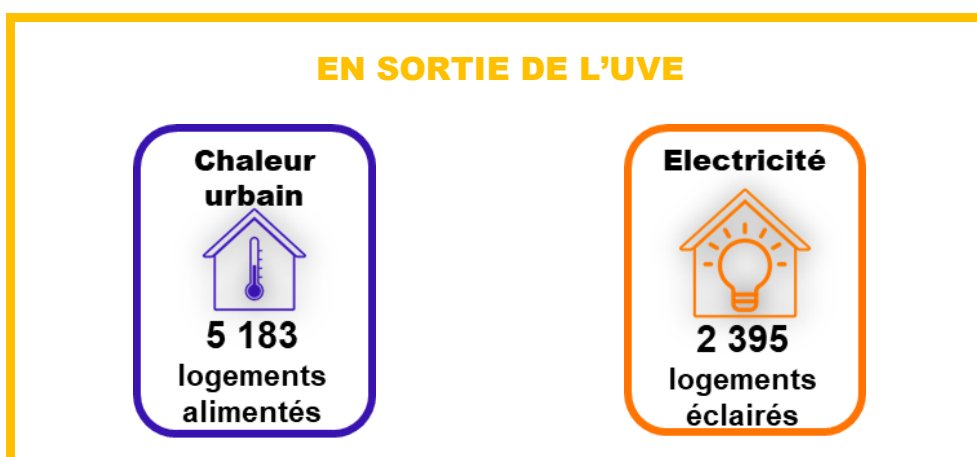
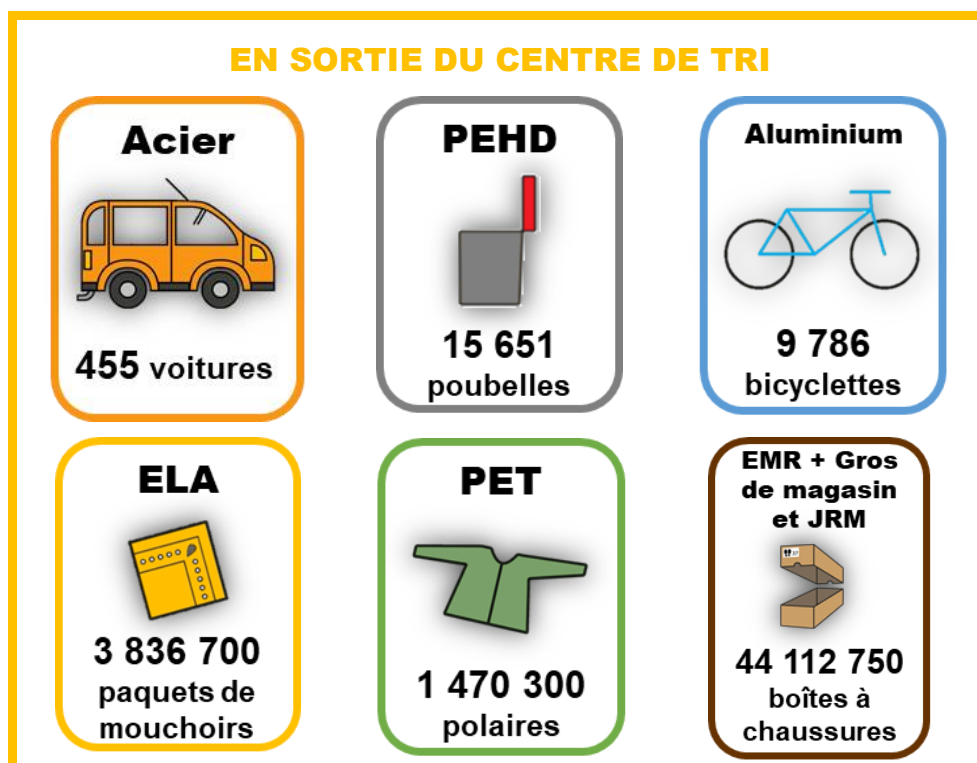
Tonnages réceptionnés au CET



Répartition des entrants au CET



La valorisation des déchets traités dans les installations de Dijon métropole, c'est :



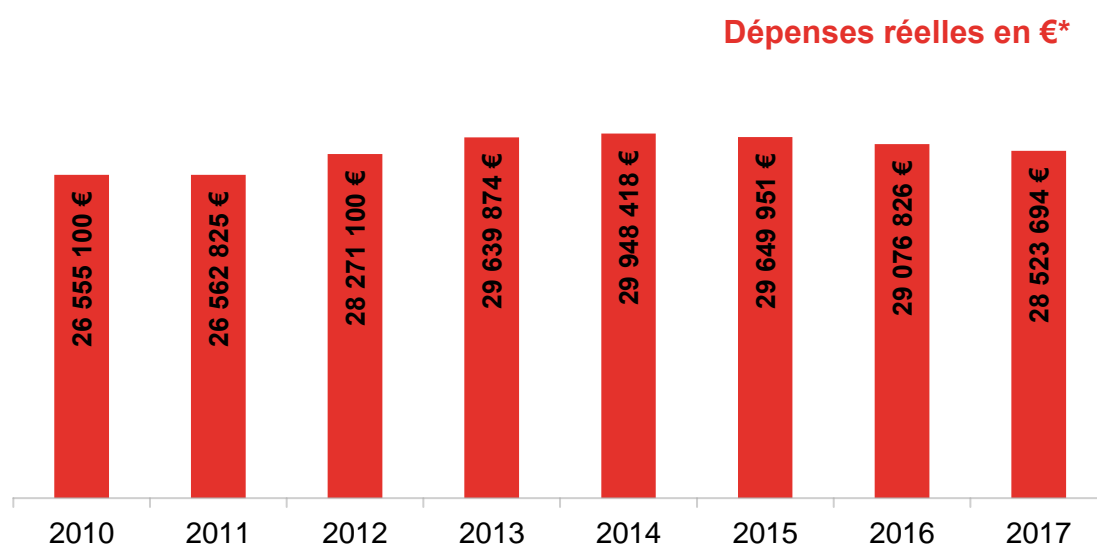
Indicateurs financiers



Dans le cadre du programme de prévention des déchets, Dijon métropole doit suivre les coûts de la gestion des déchets via un outil standard adapté à toutes les collectivités, la matrice des coûts. Les chiffres suivants sont issus de cette matrice.

DÉPENSES ANNUELLES

Evolution des dépenses réelles depuis 2010



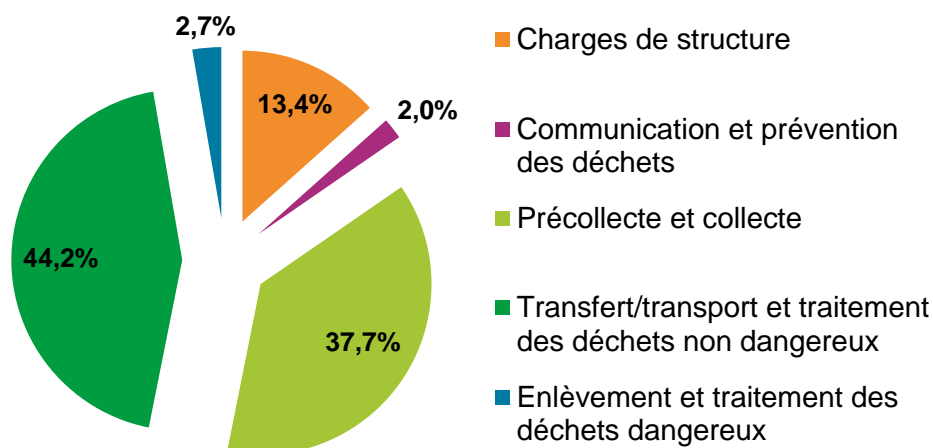
* Tous budgets confondus (principal et annexes)

Répartition des dépenses réelles

Les charges fonctionnelles et techniques de Dijon métropole pour l'année 2017 s'élèvent à 28 523 694 € HT. Ce montant comprend les amortissements en cours, ils représentent une somme de 5 135 476 € HT.

Cette présentation des dépenses se base sur la comptabilité analytique de la collectivité.

Répartition des charges fonctionnelles et techniques



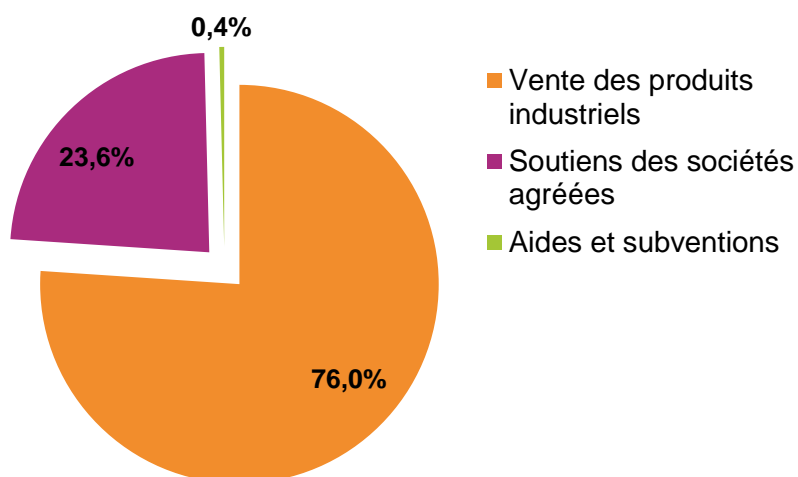
Charges de structure	3 823 104 €
Communication	252 617 €
Prévention	315 565 €
Précollecte	812 472 €
Collecte	9 953 720 €
Transfert/transport	458 394 €
Tri et conditionnement	2 194 311 €
Compostage	205 128 €
Incinération	8 886 074 €
Autre valorisation matière-énergie	84 782 €
Traitement des inertes	760 700 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux	776 827 €

RECETTES ANNUELLES

Répartition des produits

En 2017, Dijon métropole a perçu 13 987 375 €. Ce montant équivaut à 55 € par habitant.

Répartition des recettes



Matériaux	1 677 695 €
Energie	2 475 008 €
Prestation à des tiers	5 905 340 €
Autres produits	579 503 €
Tous soutiens des sociétés agréées	3 294 035 €
Reprises et subventions d'investissement	49 169 €
Subventions de fonctionnement	6 625 €

Autres recettes

La gestion des déchets est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le calcul repose sur la valeur du foncier bâti. Le taux de TEOM est de 6,4%.

Au 31 décembre 2017, 508 conventions sont signées avec des professionnels. Le tarif au litre est de 2,79 € HT.

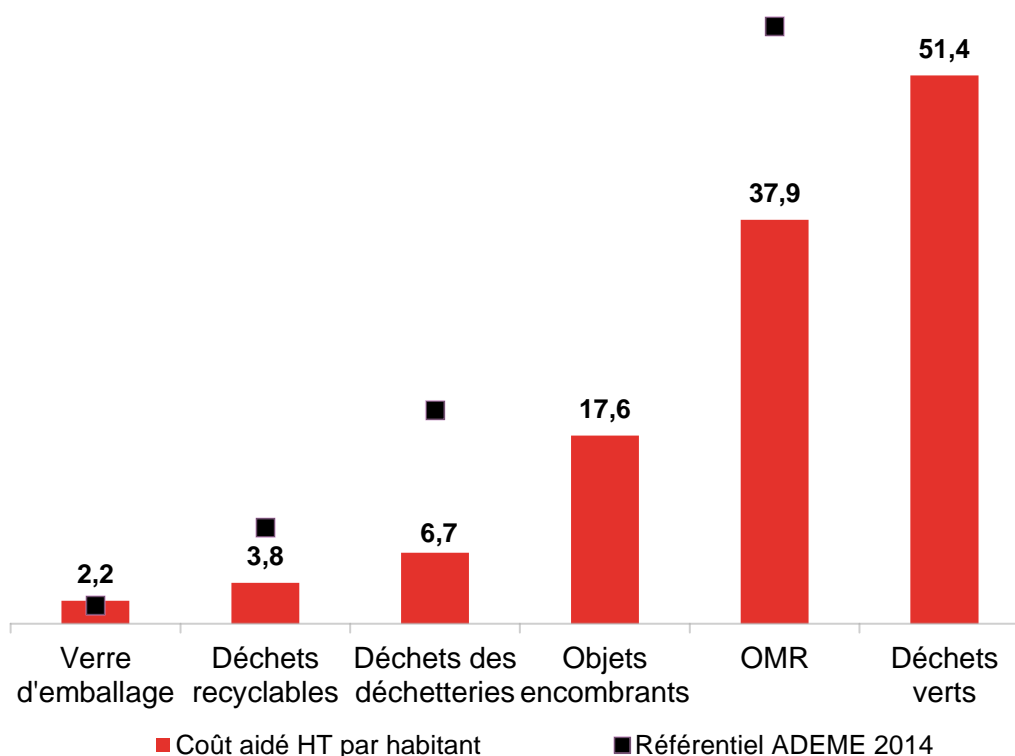
COÛTS PAR FLUX DE DÉCHETS

Coûts aidés par habitant

Les coûts présentés dans les graphiques ci-dessous correspondent aux coûts aidés hors taxe. Ces coûts prennent en compte les recettes industrielles, les soutiens des sociétés agréées, les subventions et les aides attribués à chaque flux de déchets.

Le coût aidé HT par habitant est un coût moyen qui diffère du coût réellement payé par l'utilisateur (correspondant au financement), étant calculé en fonction de la valeur de la surface locative de l'habitation.

Coût aidé HT en € par habitant (donnée INSEE) pour les principaux flux collectés en PAP

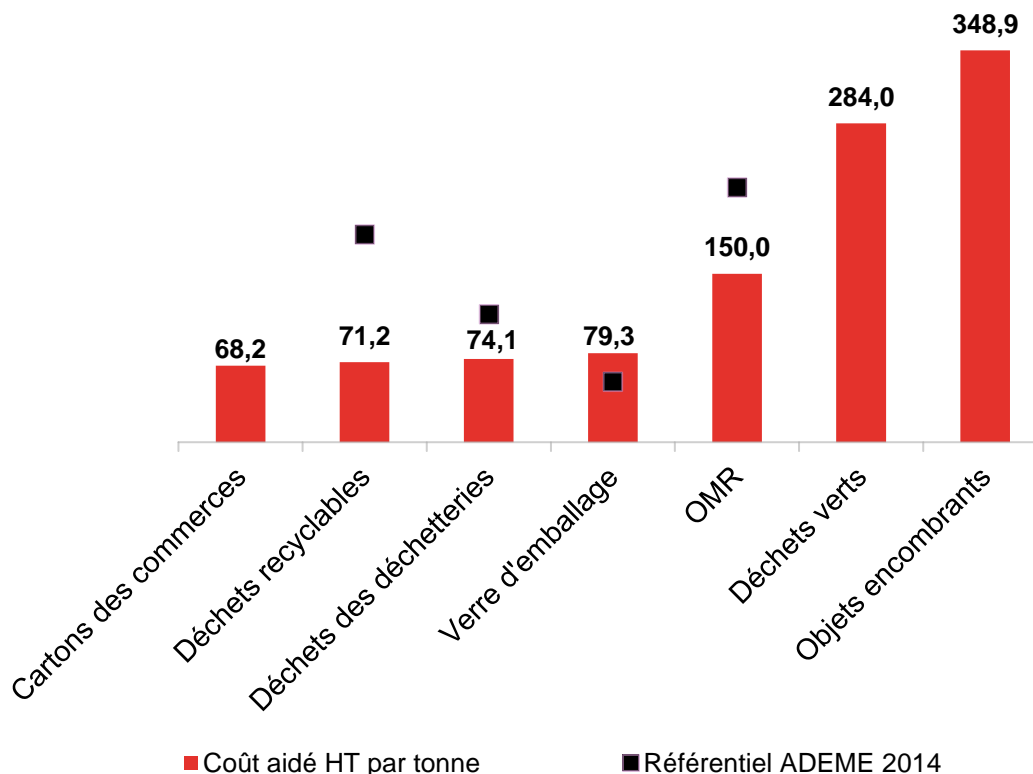


Les flux OMR, déchets verts et objets encombrants concentrent la majorité des coûts à l'habitant avec 107 €HT/habitant. Néanmoins, ils restent inférieurs au référentiel ADEME.

Coûts aidés par tonne

Le coût aidé par tonne se définit par le coût aidé relatif au flux rapporté aux tonnes collectées par Dijon métropole.

Coût aidé HT en € par tonne (donnée INSEE) pour les principaux flux collectés en PAP



Pour tous les flux à l'exception du verre d'emballage, les coûts aidés HT à la tonne financés par Dijon métropole sont inférieurs aux données nationales.

Le coût aidé HT à la tonne de verre est très élevé en raison de la collecte en porte-à-porte. Toutefois, il a diminué par rapport à 2016 avec la généralisation de la collecte en points d'apport sur Chenôve.

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des tonnages collectés sur le territoire de Dijon métropole

Annexe 2 : Synoptique général des déchets traités par Dijon métropole

Annexe 3 : Tableau récapitulatif des marchés de prestation de Dijon métropole

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TONNAGES COLLECTÉS SUR DIJON MÉTROPOLE

	TONNAGES TOTAUX										Evolution 2016/2017	NB HAB. 2017	RATIO : KG / AN / HAB						TOTAL
	OM	DR	VERRE	CARTONS	DV	OE	TOTAL 2017	TOTAL 2016	OM	DR			VERRE	CARTONS	DV	OE			
AHIJY	280	86	0	0	12	3	448	440	2%	1.234	226,6	69,7	55,0	0,0	9,9	2,2	363,4		
BRESSEY SUR TILLE	198	64	0	0	3	1	292	257	14%	971	203,9	66,3	26,5	0,0	3,0	1,3	301,0		
BRETENIERE	176	69	0	0	18	3	288	290	-1%	885	198,9	77,6	24,7	0,0	20,9	3,3	325,4		
CHENOVE	3 742	680	0	0	24	170	4 893	5 311	-8%	14 402	259,8	47,2	19,2	0,0	1,6	11,8	339,8		
CHEVIGNY ST SAUVEUR	2 323	604	0	0	70	29	3 321	3 357	-1%	11 327	205,1	53,3	26,2	0,0	6,2	2,6	293,2		
CORCELLES	199	34	0	0	5	1	267	257	4%	668	297,5	50,9	43,3	0,0	6,9	0,8	399,6		
CRIMOLDOIS	231	54	0	0	2	0	307	276	11%	787	293,5	68,5	24,0	0,0	3,1	0,6	389,7		
DAIX	312	99	0	0	46	5	508	523	-3%	1 508	206,7	65,3	31,2	0,0	30,5	3,2	337,0		
DIJON	37 681	7 761	3 171	371	660	1 033	52 030	52 109	0%	157 738	238,9	49,2	28,7	2,4	4,2	6,6	329,8		
FENAY (CHEVIGNY, DOMMOIS)	284	96	0	0	20	2	451	461	-2%	1 587	179,0	60,7	30,4	0,0	12,6	1,3	284,0		
FLAVIGNEROT	46	10	0	0	0	0	66	61	8%	170	269,5	56,5	59,6	0,0	0,0	0,0	385,6		
FONTAINE LES DIJON	1 844	849	0	0	202	50	3 284	3 100	6%	9 150	201,5	92,8	37,1	0,0	22,0	5,5	358,9		
HAUTEVILLE LES DIJON	282	77	0	0	21	4	422	403	5%	1 255	224,6	61,7	29,7	0,0	16,7	3,3	336,0		
LONGVIC	2 287	588	0	0	24	122	3 321	3 034	9%	9 168	249,5	64,1	32,7	0,0	2,6	13,3	362,3		
MAGNY SUR TILLE	176	67	0	0	5	1	276	242	14%	871	202,1	77,0	30,5	0,0	6,0	1,3	316,8		
MARSANNAY LA COTE	1 076	332	0	0	12	6	1 667	1 905	-12%	5 316	202,4	62,5	45,4	0,0	2,2	1,1	313,6		
NEUILLY LES DIJON	331	116	0	0	14	4	516	500	3%	1 840	179,9	63,3	28,0	0,0	7,4	2,0	280,5		
OUGES	214	82	0	0	15	3	346	360	-4%	1 341	159,8	61,1	23,4	0,0	11,1	2,2	257,7		
PERRIGNY LES DIJON	446	119	0	0	23	4	641	611	5%	1 755	254,0	67,7	28,6	0,0	13,1	2,1	365,5		
PLOMBIERES LES DIJON	674	263	0	0	12	10	1 039	1 047	-1%	2 859	235,8	91,9	28,0	0,0	4,3	3,4	363,3		
QUETIGNY	1 951	499	0	0	18	92	2 867	2 896	-1%	10 053	194,1	49,7	30,5	0,0	1,7	9,1	285,2		
SENECEY LES DIJON	540	219	0	0	9	5	915	719	27%	2 165	249,4	101,0	65,4	0,0	4,4	2,2	422,4		
ST APOLLINAIRE	1 562	490	0	0	135	22	2 374	2 506	-5%	7 504	208,1	65,3	22,0	0,0	17,9	2,9	316,3		
TALANT	2 448	510	0	0	138	169	3 526	3 588	-2%	11 559	211,8	44,1	22,6	0,0	11,9	14,6	305,1		
ZONES (industrielles, artisanales et d'activités)	4 502						5 337	5 323	0%	0	0,0			0,0					
DEEE							61	56											
FERRAILLE							9	9											
SAPINS							51	48											
BIODECHETS							114												
DIJON METROPOLE - total	63 804	13 768	7 398	1 206	1 538	1 808	89 635	89 689	0%	256 113	249,1	53,8	28,9	4,7	6,0	7,1	350,0		

SYNOPTIQUE GÉNÉRAL DES DÉCHETS TRAITÉS PAR DIJON MÉTROPOLE

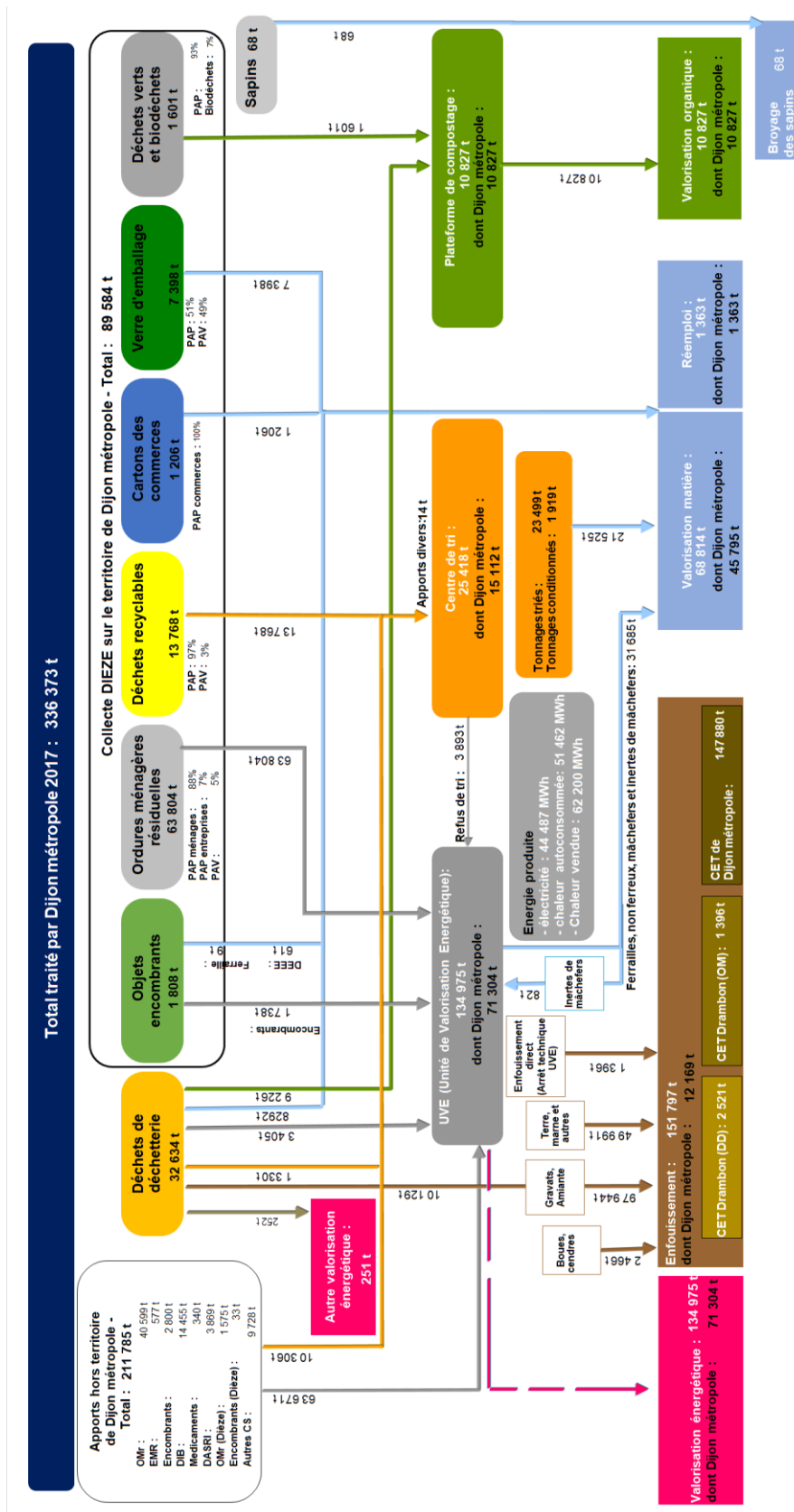


TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MARCHÉS DE PRESTATION DE DIJON MÉTROPOLE

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - déchetteries	2012-12189FM	Gestion des déchetteries (gardiennage, location, transport et traitement des déchets des 5 déchetteries)	Entreprise Godard	01/01/2013	3 ans, reconductible 2 x 1 an	31/12/2017
01 - déchetteries	2012-12190FM	Gestion des déchetteries (location, transport et traitement des déchets dangereux des ménages et de l'amiante des déchetteries)	EDIB	01/01/2013	3 ans, reconductible 2 x 1 an	31/12/2017
01 - collecte	2015-107AM00000000	Chargement et transport du verre d'emballages	ETS Gachon SARL	12/06/2015	1 an, renouvelable 2 fois dans la limite de 3 ans maximum	11/06/2018
01 - collecte	2015-260FM	Fourniture de conteneurs roulants, de puces RFID et de pièces détachées, ainsi que la reprise des bacs hors d'usage	PLASTIC OMNIUM	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015-261FM	Fourniture de colonnes aériennes pour la collecte du verre d'emballage, ainsi que la reprise des colonnes hors d'usage	PLASTIC OMNIUM	28/10/2015	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015-262FM	Collecte des ordures ménagères et assimilées, lavage et maintenance des équipements de pré-collecte	DIEZE (SUEZ)	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2015-263FM	Exploitation du centre de tri communautaire	VAL'AURA (SUEZ)	01/01/2016	5 ans à compter du 01/01/2016	31/12/2020
01 - collecte	2017-100AD	Traitement par compostage des déchets verts collectés en porte à porte	SAS DIEPE	19/06/2017	1 an reconductible 2 x 1 an	18/06/2018
01 - collecte	2017-233FM	Fourniture de véhicules de collecte de déchets ménagers	IVECO	01/08/2017	5 mois à compter du 01/08/2017	01/01/2018

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - collecte	2017-234FM	Fourniture de véhicules de collecte de déchets ménagers	FAUN		Livraison 25 sem. max à compter de la réception du châssis	
01 - collecte	2017-238AM	Fourniture, stockage et distribution de composteurs en kit et équipés	ENVIE 21	09/11/17	3 ans ferme à compter de la notification du marché	02/11/2020
01 - collecte	2016-006AM	Fourniture et pose de panneaux pour les sites de compostage partagé de Dijon métropole	ALFACY	10/02/17	3 ans à compter de la date de notification	09/02/2019
01 - UVE	2016-225FM	Vêtements de travail : pantalon, veste de travail sans manche et accessoires divers	ATR	04/01/2017	1 an renouvelable 3 x 1 an	03/01/2021
01 - UVE	2016-093FM	Décompactage et mise en andain des mâchefers	ROUGEOT	20/06/2016	1 an à compter de la date de notification, reconductible 2 x 1 an	19/06/2019
01 - UVE	2016-029FM	Fourniture de Chaux	ECL	10/03/2016	1 an renouvelable 2 x 1 an	09/03/2019
01 - UVE	2016-030FM	Fourniture d'Ammoniaque	QUARON	10/03/2016	1 an renouvelable 2 x 1 an	09/03/2019
01 - UVE	2016-031FM	Fourniture de Soude 30 % et HCL	BEAUSEIGN- EUR	11/03/2016	1 an renouvelable 2 x 1 an	10/03/2019
01 - UVE	2016-074FD	Fourniture de Soude 50 %	UNIVAR / BEAUSEIGN- EUR / QUARON	21/05/16	3 ans à compter de la date de notification	20/05/2019
01 - UVE	2016-142FD	Prestation de mise en balles et stockage des balles sur la plateforme des mâchefers durant les arrêts techniques de l'UIOM	PRESTABAL- LES	12/09/2016	1 an reconductible 2 x 1 an	11/09/2019
01 - UVE	2017-012FM	Achat de pièces de rechange pour les grappins OM et les bennes preneuses mâchefers de l'UIOM	EUROBEN	06/02/2017	4 ans à compter de la date de notification	05/02/2021
01 - UVE	2017-025 FS	Fourniture de gaz	SVD 17	16/02/2017	24 mois à partir du 1er avril 2017	31/03/2019
01 - UVE	2017-058FM	Transport et traitement des REFIOM	SETEO	04/05/2017	4 ans ferme à compter de la notification	03/05/2021
01 - UVE	2013-137FM	Transport et traitement des cendres	SETEO	18/09/2013	6 mois, renouvelable 6 x 6 mois	30/04/2017
01 - UVE	2013-138FM	Transport et traitement des gâteaux de filtration	SETEO	18/09/2013	6 mois, renouvelable 6 x 6 mois	30/04/2017

Budget	N°	Objet	Entreprise attributaire	Début du marché	Durée	Fin de marché
01 - UVE	2017-088FM	Pièces de rechange et maintenance des fours	ESTI	12/06/2017	1 an reconductible 3 x 1 an	11/06/2021
01 - UVE	2017-093FM	Mise à niveau des entrées/sorties automates UVE	SPIE SUD EST	08/06/2017	24 mois	07/06/2019
01 - UVE	2017-071	Analyses chimiques : vapeur, effluents liquides et paramètres environnementaux	FILAB	06/06/2017	1 an renouvelable 3 x 1 an	05/06/2021
01 - UVE	2017-072 (Lot 2)	Analyses chimiques : analyses des fumées, QAL2 et AST	SOCOTEC	06/06/2017	1 an renouvelable 3 x 1 an	05/06/2021
01 - UVE	2017-073 (Lot 3)	Analyses chimiques : gestion et analyses des cartouches de mesure en semi-continu des dioxines	SOCOTEC	06/06/2017	1 an renouvelable 3 x 1 an	05/06/2021
01 - UVE	2017-135AM	Etude, fourniture, montage et mise en service d'une machine de séparation des métaux non ferreux sur installation de tri des mâchefers	ANDRIN SA	26/07/2017	Suivant les contraintes d'exploitation	Suivant les contraintes d'exploitation
01 - UVE	2016-150AM	Travaux de fumisterie	FERBECK	01/09/2016	1 an, reconductible 3 x 1 an	01/09/2020
01 - UVE	2016-141FD	Transport et traitement des déchets ménagers vers un site autorisé durant les arrêts techniques de l'UVE	SUEZ RV CENTRE EST	06/09/2016	1 an, reconductible 2 fois 1 an	05/09/2019
01-02 UVE/CET	2014-124FM	Curage et nettoyage industriel	SAVAC	06/11/2014	1 an renouvelable 2 x 1 an	31/12/2017
02 - CET	2016-085FM	Mise en place de remblai sur le CET	TRANSPORT MICHEL	03/06/2016	1 an à compter de la date de notification, reconductible 2 x 1 an	02/06/2019
02 - CET	2017-136AM	Réalisation d'un nouveau piézomètre pour le suivi environnemental des anciens CET de Dijon	SARL FORAGES ET POMPAGES DE CHAMPAGNE	23/08/2017	20 semaines à compter de la notification	Mi-janvier 2018
08 - GTA ¹	2016-215 AM	Pièce de rechange et maintenance GTA*	THERMODYN	16/12/2016	1 an, reconductible 3 ans	15/12/2020

¹ GTA : Groupe Turbo Alternateur

Notes





UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
DIJON MÉTROPOLE
TÉL : 03 80 76 40 76 • FAX : 03 80 76 40 80
DIJON MÉTROPOLE
40 AVENUE DU DRAPEAU • BP 17510 DIJON CEDEX